



CHÊNE BROSSÉ BLANCHI, CASTEL 90 RAINURE-LANGUETTE - 12 MM

Caractéristiques

Essence : Chêne **Provenance :** France

Choix : bois clair et sombre, nœuds noirs, discoloration et traces d'aubier.

Finition : **Brossé blanchi** - Brossé verni avec voile de blanc mat / Vernis Ecostrong

Dessin

Parquet contrecollé monolame bâton rompu fabriqué selon la norme EN 13489
Rainure - Languette



Description

Largeur : 90 mm
Longueur : 590 mm
Épaisseur : 12 mm
Couche d'usure : 2,5 mm
Support : HDF*
Contrebalancement : déroulé en bois
Profil : 4 chanfreins

*Panneau bois à Haute Densité de Fibres

Colisage

M² / colis : 1,91
Colis / palette : 32
M² / palette : 61,12
Poids / m² : 9,90 kg
Poids / palette : 605 kg

Classe d'usage :



Mise en œuvre



Pose flottante avec colle
selon DTU 51.11



Pose collée selon DTU 51.2



Pose flottante avec polyane +
Isol 20 ou collage en plein avec
presto PM



Collage en plein avec
presto PM, obligatoire



Programme de Reconnaissance des
Certifications Forestières



* Information sur le niveau de substances
volatiles dans l'air intérieur, présentant un
risque de toxicité par inhalation sur une échelle
de classe allant de A+ (très faibles émissions) à
C (fortes émissions).



DÉCLARATION DE PERFORMANCE

N° 97141



Code d'identification unique du produit type : Castel 90 Rainure-Languette, 12 mm, Chêne

Usage(s) prévu(s) : Eléments de parquet contrecollé selon EN 13489

Pose flottante avec colle selon DTU 51.11

Fabricant : PANAGET - 3 rue d'Orgères 35230 Bourgbarré / FRANCE

Système dévaluation et de vérification de la constance des performances : n°4

Norme harmonisée : EN 14342 : 2013

Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Documentation technique appropriée et/ou documentation technique spécifique
Réaction au feu	Dfl-s1	EN 14342 : 2013
Caractéristiques permettant ce classement :		
- Masse volumique moyenne minimale (Kg/m ³)	500	
- Épaisseur minimale hors tout (mm)	12	
- Conditions de mise en œuvre	Avec ou sans lame d'air	
Dégagement de formaldéhyde	E1	EN 717-1
Teneur en pentachlorophénol	PCP ≤ 5 ppm	-
Dégagement d'autres substances dangereuses :		ISO 16000
- Émissions de COV* (Décret n° 2011-321)	Classe A	
- Émissions CMR 1&2** (Arrêté n° DEVPO910046A)	< 1µg/m ³	
Résistance à la rupture	NPD	-
Glissance	NPD	-
Conductivité thermique (W/m.K)	0,13	EN 14342 / Chapitre 4.7
Résistance thermique (m ² .K/W)	0,092	
Durabilité biologique	Classe de risque 1	EN 335

NPD : Performance Non Déterminée

*COV : Composés Organiques Volatils

**CMR 1&2: Cancérogènes, Mutagènes ou Reprotoxiques de catégorie 1 ou 2

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n° 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par : Jean-Luc ROY - Directeur Général

Bourgbarré, 1 avril 2016

Jean-Luc ROY

